



Département de l'Aude

COMMUNE DE LAURAC

Séance du 09 avril 2025

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 27/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Yolande STEENKESTE

Présents : 11

Présents : Pierre BAQUE, Yolande STEENKESTE, Alexis DUVAL, Steven GIL, Julien JACQUOT, Pierre-Eric BROUILLARD, Marielle ZANDVLIET, Emilie GRILLERES, Baudouin RIQUET, Sandrine LESTIENNE, Christine PARMENTIER

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Marielle ZANDVLIET

Objet: VENTE DE TERRAIN A GRILLERES ERIC - 2025_DE_007

Vu la demande d'acquisition de la parcelle ZU 247 propriété de la commune de LAURAC , situé à Laurabuc, par Monsieur GRILLERES Eric

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité ,

ACCEPTE de vendre la parcelle ZU 247 propriété de la commune de LAURAC à Monsieur GRILLERES Eric au prix de 4 044.00 € (quatre mille quarante quatre euros) plus les frais de notaire (à la charge de l'acquéreur) .

AUTORISE Madame le maire à effectuer les démarches administratives et signer tous documents concernant cette vente ,

AUTORISE Madame le Maire à régulariser l'acte authentique de vente à recevoir par Maître Jean Pierre ESCOBAR Notaire à CASTELNAUDARY.

Ainsi fait et délié les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Mme Yolande STEENKESTE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture

AGEDI
Dépôt PREFECTURE DE CARCASSONNE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2025
011-211101969-20250409-2025_DE_007-DE